



## **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Le projet de loi C-323 est renvoyé au Comité des finances de la Chambre des communes :**

### **Une étape cruciale vers une thérapie libre d'impôt**

**[OTTAWA, le 28 septembre 2023]** - Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer que le projet de loi C-323, parrainé par le député Stephen Ellis et visant à éliminer les taxes sur les services de counseling et de psychothérapie, a été soumis avec succès au Comité des finances de la Chambre des communes. Il s'agit d'une étape importante dans les efforts déployés pour rendre les soins de santé mentale plus accessibles aux Canadiens.

Le projet de loi C-323 vise à supprimer la taxe d'accise sur les services de conseil et de psychothérapie fournis par les thérapeutes-conseils et les psychothérapeutes au Canada. Le projet de loi répond à la préoccupation croissante selon laquelle le coût des services de thérapie constitue un obstacle important pour les Canadiens qui cherchent de l'aide pour des problèmes de santé mentale.

Plus de 14 000 Canadiens ont signé une pétition au début de l'année en faveur de la suppression de la TPS/TVH sur les services de counseling et de psychothérapie, soulignant ainsi le besoin pressant de services de thérapie exempts de taxes. Le mois dernier, l'ACCP a relancé sa campagne en faveur de l'élimination de la TPS/TVH sur les services de counseling et de psychothérapie. Pour plus d'informations sur cette relance et pour consulter le compte à rebours de la TPS, qui souligne l'urgence de résoudre ce problème d'ici à 2025, veuillez consulter le site [taxfreetherapy.ca/fr](http://taxfreetherapy.ca/fr).

Carrie Foster, présidente de l'ACCP, a fait part de son optimisme quant à cette évolution : "Nous sommes ravis que le projet de loi C-323 ait été transmis au Comité des finances. Ce projet de loi a le potentiel de transformer le paysage des soins de santé mentale au Canada en supprimant les obstacles financiers qui empêchent de nombreuses personnes de fournir et d'accéder à des services thérapeutiques vitaux. En tant que président de l'ACCP, je suis reconnaissant du soutien des Canadiens et des décideurs politiques qui reconnaissent l'urgence de cette question.

L'examen plus approfondi du projet de loi par le Comité des finances est une étape cruciale vers sa mise en œuvre potentielle. S'il est adopté, ce projet de loi pourrait rendre les services de thérapie plus abordables et accessibles aux Canadiens, améliorant ainsi la santé mentale et le bien-être en général.

L'ACCP exhorte tous les intervenants et les décideurs à soutenir le projet de loi C-323 au fur et à mesure qu'il progresse dans le processus législatif, pour finalement travailler à un avenir où les soins de santé mentale sont à la fois complets et abordables pour tous les Canadiens. L'ACCP se réjouit de contribuer à ce processus et exhorte ceux qui soutiennent également le projet de loi C-323 à contacter leurs députés locaux par visiter le site web [taxfreetherapy.ca/fr](http://taxfreetherapy.ca/fr).



CANADIAN COUNSELLING AND  
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

*spécialisés. L'ACCP fait la promotion de la profession et de sa contribution à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens.*

**Pour plus d'informations, veuillez contacter**

**Laura Rinaldi | [laura@impactcanada.com](mailto:laura@impactcanada.com) | (705) 822-8380**